



## Le plan climat

Le Plan Climat de Grand Poitiers est intégré à l'Agenda 21 de Grand Poitiers Communauté urbaine.

## Concertation sur le Plan Climat Air Energie de Grand Poitiers

La grande réunion de lancement de la concertation a eu lieu le jeudi 4 juillet à 19h, à l'Espace Mendès-France à Poitiers. Avant une présentation du Plan climat et des 100 actions de ce dernier, la parole a été laissée à un grand témoin : Emmanuel Poilane, Président du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et Directeur général - Initiative Développement.


Le PCAET se compose du Schéma directeur des énergies, qui fixe les objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables d'ici 2030, et de 100 fiches actions.

Elaboré pour 6 ans, le PCAET définit les actions concrètes à mettre en place pour atteindre ces objectifs autour de thématiques fortes comme :

- améliorer et développer les transports collectifs et les modes de déplacements doux ;
- construire un territoire économe en énergie et en espace ;
- réduire et valoriser les déchets ;
- développer les énergies renouvelables ;
- adapter le territoire aux conséquences du changement climatique...

## Les habitants donnent leur avis

Le vote de juin 2019 est une première étape. De juillet à septembre, une concertation invite les habitants donner leur avis. Pour cela, plusieurs possibilités :

- [via la plateforme citoyenne « Je participe ! »](#) 
- des réunions publiques organisées sous forme d'ateliers sur l'ensemble du territoire (12 septembre à <https://www.grandpoitiers.fr/grands-projets/actions-pour-le-climat/plan-climat>



La dernière étape sera de recueillir et synthétiser l'ensemble des propositions. Le conseil communautaire adoptera définitivement le PCAET en décembre 2019.

## Le label européen Cit'ergie®

Grand Poitiers s'est engagé, en 2013, dans la démarche du label européen Cit'ergie®, afin d'améliorer ses actions de lutte contre le changement climatique.

La labellisation prend en compte tous les leviers possibles pour l'engagement d'actions énergie climat ambitieuses dans 6 domaines clés :

- › L'aménagement et d'urbanisme,
- › Le patrimoine de la collectivité,
- › L'approvisionnement en énergie, l'eau et l'assainissement,
- › La mobilité,
- › L'organisation interne,
- › La communication et les partenariats.

Grand Poitiers est accompagné dans sa démarche par un conseiller Cit'ergie® accrédité par l'ADEME.

Le processus du label favorise une culture partagée sur l'énergie et le climat au sein de l'ensemble des services de la collectivité. Il permet la co-construction d'une politique énergie climat fondée sur des objectifs fédérateurs. Le label s'adresse aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique énergie climat.

En 2015, à la suite d'un audit externe, le label Cit'ergie® a été décerné à Grand Poitiers ainsi qu'à la Ville de Poitiers, reconnaissance de l'excellence de la collectivité en matière de politiques énergie-climat.

## Le bilan carbone



Chauffage des bâtiments, consommation d'électricité, achat de biens et services, transport de matériel et déplacements des personnes, déchets, aménagement du territoire, etc... les nombreuses activités de Grand Poitiers génèrent directement ou indirectement des émissions de CO<sub>2</sub> et autres gaz à effet de serre (GES). Il est important de quantifier cet impact pour agir avec discernement dans le cadre du **Plan Climat**.

Grand Poitiers a réalisé son premier bilan des émissions de GES sur l'année 2004. L'analyse des données 2011 a permis de réactualiser ce diagnostic. Bien que les incertitudes de calcul soient importantes, le bilan est encourageant : la Communauté urbaine Grand Poitiers a réduit de 6% ses émissions de GES entre 2004 et 2011. Cet effort doit être poursuivi pour respecter les engagements européens : diminuer de 20% les émissions d'ici 2020.

# Le Schéma Directeur des Energies

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte renforce le rôle de la Communauté urbaine en tant que coordinatrice de la transition énergétique sur le territoire de Grand Poitiers. Afin d'approfondir son **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**, Grand Poitiers a engagé un Schéma Directeur des Energies, qui vise plusieurs objectifs :

- › Renforcer la connaissance de la situation énergétique à l'échelle du nouveau territoire,
- › Construire une vision partagée et une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs pour tendre vers un territoire à énergie positive,
- › Cibler les secteurs et les zones d'intervention prioritaires,
- › Cette démarche prospective, construite de manière collective avec les acteurs du territoire, permettra de définir la trajectoire de transition énergétique du territoire aux horizons 2030 et 2050.

## GRAND POITIERS

Place du Maréchal Leclerc  
CS 10569  
86021 Poitiers Cedex

## HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du